

---

M.E.S., Numéro 123, Juillet – Septembre 2022

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 30 juin 2022

---



## *Revue Internationale des Dynamiques Sociales*

### *Mouvements et Enjeux Sociaux*

*Kinshasa, juillet - septembre 2022*

# LES CONCERTATIONS POLITIQUES EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO. EST-CE UN MODE DE GOUVERNANCE OU UNE FATALITÉ ?

par

**Antoine DIBU PANU**

*Bibliothécaire Principal, Doctorant en Sciences et Techniques Documentaire,  
Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Kinshasa*

---

## Résumé

L'histoire politique de la République Démocratique du Congo vit au rythme des concertations politiques. Le spectacle désolant qu'offre les politiques congolaises à chaque cycle électoral nous pousse à nous poser la question de savoir si ces hommes ont le souci du développement de leur pays où ils roulent uniquement pour leur intérêt personnel.

Pour résoudre les crises politiques, ils doivent respecter la Constitution et les textes des lois qu'ils conçoivent. Enfin, ils doivent se comporter en hommes d'État et rechercher le bien-être de tous par le développement socio-économique' du pays.

## Abstract

The political history of the Democratic Republic of the Congo lives to the rhythm of political consultations. The sorry spectacle that Congolese politicians offer at each electoral cycle makes us wonder if these men care about the development of their country or if they speak only for their personal interest.

To solve political crises, the respect of the Constitution and the texts of the laws they conceive. Finally, they must behave as statesmen and seek the well-being of all through the socio-economic development of the country.

**Mots-clés :** *République Démocratique du Congo, Concertations politiques, Crise politique, Tables rondes politiques, Indépendance*

## Introduction

Depuis l'accession de la République Démocratique du Congo (RDC) à l'indépendance le 30 juin 1960 jusqu'à ce jour, le pays vit au rythme de rencontres politiques à répétition.

Nous pouvons citer les tables rondes politiques de 1961 et 1962, la Conférence Nationale Souveraine (CNS), les rencontres du Palais de Marbre I et II sous le régime du Président Mobutu, le dialogue inter-congolais sous le régime de L.D. Kabila et la rencontre de Sun City sous J. Kabila.

Nous voudrions dans cet article, rechercher les raisons profondes qui poussent les politiciens Congolais à réclamer les concertations à tout moment et à quels résultats ont-ils aboutis ?

À cet effet, nous partons de l'État Indépendant du Congo (EIC), le Congo Belge, le Congo indépendant jusqu'à Joseph Kabila. Les origines des multiples rencontres politiques se trouvent dans beaucoup de crises qui ont secoué le pays à travers son histoire. D'autres causes comme la méfiance entre les hommes politiques, le conflit d'intérêt, l'héritage colonial et la mauvaise interprétation de la loi fondamentale expliquent largement la raison d'être des concertations politiques en RDC.

## I. ORIGINES LOINTAINES

### 1.1. L'État Indépendant du Congo

La RDC tire ses origines de l'État Indépendant du Congo (EIC), né de la Conférence du Congo à Berlin du 15 novembre 1884 au 26 février 1885.

Grâce à cette conférence, les différentes régions du pays qui ont été parcourues par H.M. Stanley ont constitué l'EIC<sup>1</sup> qui deviendra le Congo Belge<sup>2</sup>. Devenu colonie du royaume de Belgique, le Congo obtient son indépendance en 1960.

### 1.2. Le Congo Belge

Le parlement belge accepte la proposition du Roi Léopold II d'annexer l'État Indépendant à la Belgique le 18 octobre 1908. L'annexion du Congo à la Belgique est votée au parlement belge le 28 août 1908 par 83 voix contre 54 et 9 abstentions ; par 63 voix contre 24 abstentions au sénat<sup>3</sup>.

La Belgique en prenant le Congo, hérite de l'administration et de toutes les structures administratives de l'EIC. Mais, elle se donne comme devoir premier de changer l'image léopoldienne comme l'exprime si bien C. Brackmann : « lorsque le parlement belge vote finalement la reprise du Congo, un sentiment l'emporte, mettre fin aux abus de l'ère léopoldienne, empêcher qu'ils dégradent l'image d'une jeune métropole soucieuse de respectabilité internationale »<sup>4</sup>.

La colonie a besoin d'une main d'œuvre qualifiée pour une meilleure rentabilité. D'où, la nécessité d'une bonne formation des populations autochtones.

Les missions chrétiennes se chargent d'abord de l'évangélisation des enfants congolais pour leur donner une bonne morale en vue de former une main d'œuvre docile au service de l'industrie et de l'administration. Elles forment des catéchumènes pour l'apprentissage de la catéchèse aux Congolais. Les petits et grands séminaires, les écoles de moniteurs, des assistants médicaux, des agronomes et assistants administratifs sont créés progressivement à travers tout le pays.

I. Ndaywel ajoute que la scolarisation a donné au Congo sa première élite composée d'un nouveau type d'hommes : les auxiliaires administratifs appelés *clercs* ou *kalaka* en langues locales, les instituteurs, les infirmiers, les moniteurs agricoles, les sous-officiers de la Force Publique, les agents commerciaux et les ouvriers qualifiés<sup>5</sup>. Le prêtre ou Monsieur l'Abbé fait aussi partie de cette catégorie en dépit de son haut niveau de formation et du fait qu'il partage la vie avec les prêtres Blancs.

Cette élite congolaise veut vivre comme des Blancs en adoptant leur mode de vie. Ses membres sont appelés des « évolués », une classe tampon entre les colonisateurs Blancs et la masse populaire.

Les évolués demandent au pouvoir colonial la mise en place d'un réseau d'enseignement secondaire général en dehors de petits séminaires. Avec l'aide des confessions religieuses, les premiers collèges pour noirs voient le jour au Congo belge.

Après la création des collèges, la question des études universitaires ou post-secondaires se pose. Faut-il envoyer les finalistes poursuivre les études en Europe ou les retenir sur place. Il faut décider de créer une université sur place au Congo, non seulement pour les fils des colons mais aussi pour les Congolais.

<sup>1</sup> S. Smith, *Atlas de l'Afrique : un continent jeune, révolté, marginalisé*, Paris, éd. Autrement, 2005, p. 33.

<sup>2</sup> I. Ndaywel à Nziem, *Histoire générale du Congo : De l'héritage ancien à la RDC*, Kinshasa, Afrique éd., 1998, p. 314.

<sup>3</sup> R. Cornevin, *Histoire du Zaïre : des origines à nos jours*, Bruxelles, Hayer, 1989, p. 229.

<sup>4</sup> C. Brackmann, *Vers la deuxième indépendance du Congo*, Kinshasa, Afrique éd., 2008, p. 9.

<sup>5</sup> I. Ndaywel, *Op.cit.*, p. 451.

L'université Lovanium ouvre ses portes en janvier 1954 sur la Coline de Kimwenza sous la direction d'un prêtre catholique Monseigneur Luc Gillon<sup>6</sup>. La première pierre est posée par le Ministre des colonies Auguste Buisseret le 26 septembre 1954. Le même Ministre Buisseret ne voulait pas que l'enseignement universitaire soit sous l'emprise totale de l'Église Catholique, il crée une université officielle, non confessionnelle, l'Université Officielle du Congo Belge et du Rwanda-Urundi par décret du 26 octobre 1955 à Élisabethville<sup>7</sup>.

Les évolués réclament la liberté syndicale, leurs revendications portent seulement sur leur statut professionnel et les avantages sociaux y afférents. L'éloignement de leurs milieux familial et tribal poussent les évolués à se regrouper dans les associations culturelles. Les syndicats comme les associations culturelles regroupent en leur sein des évolués qui aspirent aux meilleures conditions de vie proches ou semblables à celles des Belges. Ces associations permettent aux Congolais « évolués » qui les ont créées à se rencontrer et à échanger sur la situation générale du pays.

Il est clair que le système colonial belge a consciemment créé sur le plan légal, une catégorie spéciale de Congolais : les évolués. Ceux-ci pour mériter la carte d'immatriculation, devraient renier leurs valeurs culturelles et se séparer de leurs tribus. Ce système raciste mis en œuvre par l'administration coloniale belge pour éviter des soulèvements, utilise l'arme idéologique (les cartes de mérite civique et d'immatriculation) afin d'apaiser ou étouffer le sentiment indépendantiste naissant des Congolais<sup>8</sup>.

Ce sentiment se manifeste timidement au sein des associations culturelles. L'Association Conscience Africaine qui réunit un certain nombre d'évolués, anciens des écoles catholiques autour de l'Abbé Joseph Malula (futur cardinal) revendique l'indépendance dans l'unité et l'association des Congolais aux discussions sur l'avenir de leur pays.

La Belgique organise des élections communales en 1957. À cette occasion, les associations culturelles se muent en partis politiques. Dès lors, une surenchère s'engage entre les partis politiques. Les uns réclament l'indépendance immédiate, certains l'exigent totale, c'est-à-dire dans l'unité. Les autres lancent le slogan : l'indépendance immédiate et totale. Les querelles politiques débordent et atteignent le peuple et provoquent des émeutes et des troubles à travers le pays.

La gravité de ces troubles et leur ampleur finit par secouer la torpeur des Belges qui se décident alors de réagir dans le sens voulu par les Congolais : celui de l'octroi de l'indépendance immédiate et ils le font dans la précipitation en contradiction avec leur lenteur légendaire.

### 1.3. Le Congo indépendant

La Belgique convoque à Bruxelles la Conférence politique de la Table Ronde regroupant les leaders Congolais et les parlementaires Belges. Cette conférence arrête la date du 30 juin pour l'accession du Congo à l'indépendance.

#### 1.3.1. La crise congolaise

Après la proclamation de l'indépendance, le Congo connaît une série d'événements malheureux qui ne permettent pas à la jeune République de fonctionner comme un État normal.

Au lieu de s'occuper du bien-être de sa population, le pouvoir politique doit chercher à travers la solution idoine à ces multiples problèmes qui sont regroupés sous

<sup>6</sup> G. Malengreau, *L'université Lovanium des origines à 1960*, Kinshasa, éd. Universitaires Africaines, 2008, p. 59.

<sup>7</sup> Ordonnance n°21/258 du 12 juillet 1948, *In bulletin administratif*, 1948.

<sup>8</sup> Zola Lihau Kanza, *Les origines du sous-développement au Congo-Belge*, Kinshasa, Presses Universitaires du Zaïre, 1985, p. 238

un seul vocable de « crise congolaise ». Cette crise est aussi appelée le drame congolais ou la tragédie congolaise.

Le pays se trouve divisé en trois parties : Léopoldville (Kinshasa), Élisabethville (Lubumbashi) et Stanleyville (Kisangani).

La crise institutionnelle est confortablement installée au pays. Mais, pour les politiciens de Léopoldville, cette crise est constitutionnelle, elle dérive de la mauvaise interprétation de la Loi fondamentale, la constitution de l'époque. Pour les partisans de Lumumba de Stanleyville, cette crise est institutionnelle à cause de l'illégitimité du gouvernement de Léopoldville.

En face de cette crise multiforme, les politiciens se démènent pour donner la paix au pays.

Pour paraphraser R. Cornevin, la difficile recherche d'un gouvernement légitime se fait à travers les tables rondes de Léopoldville, Tananarive, Coquilhatville et aboutit après la réunion du Parlement à Lovanium, au gouvernement Adoula<sup>9</sup>. Celui-ci, malgré d'innombrables difficultés, s'affirme sur le plan politique et rétablit l'unité au Congo.

Vers la fin de l'année 1965, le pays organise les élections législatives. Tshombe et son cartel CONCO (Confédération Nationale des Associations Congolaises devenue Convention Nationale du Congo) remporte ces élections.

Cependant, le Président Kasa-Vubu destitue Tshombe et nomme Evariste Kimba comme Premier Ministre. Une nouvelle crise s'installe au sommet de l'État. Profitant de cette pagaille au sommet de l'État, le Chef d'État-Major, le général Joseph Mobutu, fait un coup d'État militaire<sup>10</sup>.

Il se proclame Président de la République, dissout le Parlement, suspend la Constitution et dissout tous les partis politiques<sup>11</sup>.

Il instaure un pouvoir dictatorial jusqu'à sa destitution en 1997 par la rébellion de l'Alliance des Forces Démocratiques de Libération (AFDL) conduit par L.D. Kabila.

#### 1.4. De Joseph Mobutu à Joseph Kabila

Vers les années 1985, le vent de changement s'annonce en Europe de l'Est. L'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS) se disloque, tous les pays du bloc soviétique retrouvent leur autonomie, c'est la « perestroïka ».

Au sommet de France-Afrique de Beaulieu en France, le Président français François Mitterrand demande aux chefs d'État de l'Afrique francophone réunis autour de lui, de démocratiser leur pouvoir en abolissant le régime des partis uniques et en instaurant le pluralisme politique.

Commence alors la période des Conférences Nationales à travers les pays d'Afrique francophone.

La Conférence Nationale Souveraine (CNS) ouvre ses portes le 7 août 1991 avec la participation des Partis politiques, des institutions publiques, de la société civile et des personnalités ou invités.

Monseigneur Laurent Monsengwo Passynya est élu président de la CNS. Pour lui, cette conférence a pour objet de réconcilier les fils et les filles de la RDC entre eux dans la justice, à créer les conditions de travail propices à une vie décente et favorable au redressement et à la prospérité de la Nation<sup>12</sup>.

<sup>9</sup> R. Cornevin, *Op.cit.*

<sup>10</sup> A. Dibou Panu, Les publications de la Revue Études Congolaises de 1961 à 1967 : une analyse bibliologique, Mémoire DEA, Université de Kinshasa, 2018, p. 44.

<sup>11</sup> Haut Commandement de l'Armée Nationale Congolaise, Communiqué du 24 novembre 1965, In *Études Congolaises*, Vol. III, n°6, novembre-décembre 1965, p. 102.

<sup>12</sup> D. Wamu Oyatambwe, *Les mots de la démocratie au Congo- Zaïre (1990-1997)*, Paris, Harmattan, 2006, pp. 89-92.

Après la fermeture des travaux de la CNS par le Président Mobutu sous prétexte que ces travaux coûtaient cher à la République, d'autres rencontres politiques furent organisées d'abord pour la réouverture de la CNS, ensuite pour réconcilier les différents courants politiques du moment.

Citons à ce propos les concertations du Palais de Marbre II sous la médiation sénégalaise<sup>13</sup>. Elles se terminent par la nomination de Jean Ngunz-a-Karl-i-Bond au poste de premier Ministre.

La CNS a eu le mérite d'avoir réuni les Congolais de tout le pays, malheureusement, ses recommandations ne furent pas mises en pratique par le Président Mobutu. Cette attitude créa un climat de méfiance de la population envers sa personne et son pouvoir. Il est chassé du pouvoir par la rébellion de l'Alliance Démocratique de Libération (AFDL) dirigée par Laurent-Désiré Kabila en mai 1997. L.D. Kabila est confronté à son tour, à une multiplication des mouvements rebelles dont les plus importants sont le RCD (Rassemblement des Congolais pour la Démocratie) et le MLC (Mouvement de Libération du Congo).

La recherche de solution à la balkanisation du pays par ses mouvements rebelles exige l'organisation des rencontres politiques pour mettre fin à la division du pays en trois parties : Kinshasa, Kisangani et Goma. Le dialogue inter congolais est convoqué à ce sujet à Lusaka et à Gaborone<sup>14</sup>.

Après l'assassinat de L.D. Kabila, son fils Joseph Kabila le remplace, mais malheureusement le conflit continue avec les mouvements rebelles<sup>15</sup>.

Le dialogue intercongolais sera suivi de la Conférence de Sun City en Afrique du Sud où un compromis sera trouvé entre les belligérants dont l'aboutissement fut la fonction d'un gouvernement d'union nationale avec un président de la République assisté de quatre vice-présidents.

Ce régime se termine avec les élections de 2006 qui venait de la victoire de J. Kabila sur J.P. Bemba. Cinq ans plus tard, soit en 2011, à l'issue de l'élection présidentielle, J. Kabila est déclaré vainqueur sur E. Tshisekedi. Ce dernier refuse de reconnaître sa défaite. Une nouvelle crise politique s'installe au pays.

Les partisans d'E. Tshisekedi déclarent le pouvoir de J. Kabila illégitime. Des rencontres politiques sont de nouveau organisés pour mettre fin à cette crise d'illégitimité, notamment à la Cité de l'Unité Africaine et au Centre Interdiocésain catholique.

Comme le souligne P.A. Matusila, toutes les résolutions importantes par ces différentes concertations n'ont jamais été appliquées. Il se crée toujours une dynamique interne qui dépasse les agendas de chacun et en définitive, personne ne trouve son compte<sup>16</sup>.

## II. LES CAUSES DES CONCERTATIONS POLITIQUES

Les multiples concertations politiques qui ont lieu en RDC ont plusieurs causes parmi lesquelles : conflits d'intérêt, crise de légitimité, méfiance entre politiciens, héritage colonial.

### 2.1. Conflits d'intérêt

Nous venons de noter que l'État Indépendant du Congo est né de la Conférence de Berlin. Cette rencontre a permis aux pays européens de se partager l'Afrique. La

<sup>13</sup> Kabungulu Ngoy-Kangoy, *Op.cit.*, pp. 10-11.

<sup>14</sup> B. Kababatusuila, *Le Congo en marche : Dialogue intercongolais, plan de relance d'urgence*, Kinshasa, Presses Universitaires du Congo, 2004, p. 25.

<sup>15</sup> P.A. Matusila, *Dialogue intercongolais de Gaborone à Addis-Abeba*, Kinshasa, Rodhecic, 2001, p. 18.

<sup>16</sup> P.A. Matusila, *Op.cit.*, p. 23.

partie réservée au souverain belge Léopold II sera le Congo Belge. Cette conférence a été organisée pour éviter des conflits d'intérêt entre les Européens.

A cet égard, la République Démocratique du Congo est née d'une concertation politique.

En 1960, arrive le temps des indépendances, le Congo Belge se prépare à son accession à la souveraineté nationale et internationale. La Conférence de table ronde est organisée à Bruxelles pour fixer les modalités de passation de pouvoir entre la Belgique et le Congo indépendant. Cette conférence met fin au conflit d'intérêt entre les Belges et des Congolais.

## 2.2. Crise de légitimité

Au lendemain de la déclaration de l'indépendance de la RDC, une crise politique éclate dans le pays. À la base de cette crise, les déclarations des politiciens qui se considèrent abusivement écartés du pouvoir par ceux qu'ils considèrent comme n'ayant pas qualité.

Une dizaine de jours seulement après le 30 juin 1960, M. Tshombe ne reconnaît pas le gouvernement de Lumumba et proclame l'État indépendant du Katanga. A. Kalonji déclare l'autonomie de la province minière de Bakwanga un mois après la sécession du Katanga.

Au niveau du gouvernement central, le Président J. Kasa-Vubu révoque le Premier Ministre Lumumba. Celui-ci rejette la décision du chef de l'État et se remet au Parlement. Avec l'appui de l'Armée, Lumumba est arrêté et transféré au Katanga où il est assassiné. Les partisans de Lumumba ne reconnaissent pas le gouvernement mis en place par J. Kasa-Vubu. Chaque camp traite l'autorité d'illégitime et cela crée la crise de légitimité.

## 2.3. La méfiance entre les politiciens

La crise politique congolaise trouve son origine non pas dans la Constitution ni dans les Institutions comme l'ont prétendu la plupart des politiciens Congolais mais surtout le manque de confiance entre ces opérateurs politiques.

À l'aube de l'indépendance, la plupart des politiciens sont les représentants de leur tribu, ethnie, province, ils se méfient généralement des ressortissants des autres provinces. Ceci s'explique par des multiples conflits tribaux que le pays a enregistré après l'indépendance<sup>17</sup>.

Lumumba n'était pas apprécié par les autres politiciens à cause de sa personnalité et de son leadership. Ceci explique l'attitude de Tshombe, de Kalonji et de Kasa-Vubu à son endroit. L'hostilité de politiciens Congolais entre eux est influencée et soutenue par les pays occidentaux et les États-Unis d'Amérique<sup>18</sup>.

Ce manque de confiance mutuelle se manifeste dans l'interprétation biaisée de la Loi fondamentale qui sera la plus grande source de conflictualité.

Les ambitions personnelles poussent les uns et les autres à ne pas s'accepter mutuellement et à rejeter l'autorité de l'autre. L'orgueil et le manque de maturité politique ont renforcé cette mauvaise perception de la politique.

## 2.4. L'héritage colonial

La RDC a été colonisée par la Belgique pendant 80 ans. La Belgique compte en son sein deux grandes communautés : néerlandophone et francophone.

<sup>17</sup> Tshisungu Lubamba, *Introduction à la politique du Congo : 1885-2006*, Kinshasa, éd. God's Hope, 2018, p. 105.

<sup>18</sup> I. Ndaywel, *Op.cit.* p. 504.

D'une manière subtile, ce clivage linguistique et culturel s'est exportée au Congo. Les intellectuelles Congolais en ont parlé dans le Manifeste de la Conscience Africaine<sup>19</sup>.

L'administration et l'évangélisation créent de nouvelles agglomérations. Les cités indigènes regroupent des Congolais issus de différents milieux ruraux autour des missions et des usines. Les citadins mènent une vie différente de celles de villageois. Les uns se considèrent supérieurs aux autres par leur mode de vie, leur habitat.

La création des cartes de mérite civique et d'immatriculation accentue encore ce clivage entre les communautés.

La scolarisation donne au pays ses premiers intellectuels. Ils se regroupent d'après les villages d'origine, leur tribu, leurs écoles de formation. Ces regroupements sont aussi une source de division, voire de discrimination.

A la veille de l'indépendance, cette discrimination se manifeste lors des élections législatives de 1960 au cours de meetings et campagnes électorales. Chaque politicien s'appuie sur sa tribu et rejette si pas dénigre ceux qui appartiennent à d'autres tribus.

Les intellectuels qui s'étaient approchés du mode de vie à l'européenne demandent l'indépendance politique du Congo. Lorsque l'indépendance est accordée, la lutte de positionnement éclate entre les acteurs politiques. Chacun veut occuper un poste qui lui accorde des privilèges et des honneurs, bref une situation sociale confortable. Tout ceci sous le couvert du bonheur du peuple.

## CONCLUSION

Les concertations politiques sont-elles devenues une fatalité ou le mode de gouvernance en République Démocratique du Congo ? Une question que chacun peut se poser au regard de ce qui se passe dans le pays à chaque cycle électoral.

L'histoire politique de ce pays renseigne que les concertations politiques sont la conséquence de multiples crises qui sont créées par les politiciens Congolais : crise constitutionnelle, institutionnelle, de légitimité.

Toutes ces crises résultent du mauvais comportement des politiciens Congolais lourdement influencés par l'héritage colonial belge. La colonisation belge a laissé au Congo une société divisée entre les citadins et les villageois, les intellectuels et les analphabètes, les évolués et les sauvages, les politiciens et le petit peuple, etc.

Le Congo accède à l'indépendance sans avoir préparé la succession des cadres Belges qui ont quitté le pays dans la précipitation après l'indépendance.

La course aux honneurs et avantages sociaux que procurent les fonctions politiques pousse les Congolais à des tensions qui éclatent sous forme de crise. L'orgueil et le manque de maturité politique, le tribalisme et le népotisme sont les causes qui divisent les politiciens Congolais et les amènent à ne pas se faire confiance et s'accepter mutuellement.

Enfin, les politiciens Congolais ne sont pas des hommes d'État qui pensent d'abord au pays, à son développement et au bien-être de sa population, mais ils créent des crises pour leur positionnement personnel et leurs intérêts égoïstes.

Les concertations politiques sont nécessaires pour des situations particulières, mais ne doivent pas être un mode de gouvernance ou un moyen d'accéder aux fonctions politiques.

Que les opérateurs politiques Congolais deviennent des hommes d'État, soucieux du bien-être de leurs compatriotes, respectueux des lois qui régissent le pays dans un esprit républicain.

---

<sup>19</sup> E. Tshisungu Lubamba, *Op.cit.*, p. 85.

**BIBLIOGRAPHIE****I. Ouvrages**

- Brackmann C., *Vers la deuxième indépendance du Congo*, Kinshasa, Afrique éd., 2008.
- Cornevin R., *Histoire du Zaïre : des origines à nos jours*, Bruxelles, Hayer, 1989.
- Cornevin R., *Histoire du Zaïre : Des origines à nos jours*, Paris, Académie des Sciences d'Outre-mer, 1989.
- Cornevin R., *Histoire du Zaïre : Des origines à nos jours*, Paris, Académie des Sciences d'Outre-mer, 1989.
- Dibu Panu A., *Les publications de la Revue Études Congolaises de 1961 à 1967 : une analyse bibliologique*, Mémoire de DEA, STD, 2018.
- Kababatusuila B., *Le Congo en marche : Dialogue intercongolais, plan de relance d'urgence*, Kinshasa, Presses Universitaires du Congo, 2004.
- Kabungulu Ngoy-Kangoy, *La transition démocratique au Zaïre : avril 1990 - juillet 1994*, Kinshasa, Ciedos, 1995.
- Malengreau G., *L'université Lovanium des origines à 1960*, Kinshasa, éd. Universitaires Africaines, 2008.
- Matusila P.A., *Dialogue intercongolais de Gaberone à Addis-Abeba*, Kinshasa, Rodhecic, 2001.
- Ndaywel è Nziem I., *Histoire générale du Congo : De l'héritage ancien à la RDC*, Kinshasa, Afrique éd., 1998.
- Smith S., *Atlas de l'Afrique : un continent jeune, révolté, marginalisé*, Paris, éd. Autrement, 2005.
- Tshisungu Lubamba, *Introduction à la politique du Congo : 1885-2006*, Kinshasa, éd. God's Hope, 2018.
- Young C., *Introduction à la politique congolaise*, Presses Universitaires Congolaises, 1971.
- Zola Lihau Kanza, *Les origines du sous-développement au Congo-Belge*, Kinshasa, Presses Universitaires du Zaïre, 1985.

**II. Revues**

- Haut Commandement de l'Armée Nationale Congolaise, Communiqué du 24 novembre 1965, *In Études Congolaises*, Vol. III, n°6, novembre-décembre 1965.
- Ordonnance n°21/258 du 12 juillet 1948, *In bulletin administratif*, 1948.